

recommandé une quantité de savons médicamenteux : j'ai acquis la conviction qu'ils sont généralement inutiles, et quelquefois nuisibles, parce qu'irritants. Le mieux est d'employer l'eau très chaude et le savon blanc de Marseille; encore l'emploi du savon le plus inoffensif n'est-il pas toujours sans inconvénient. Les décoctions de bois de Panama sont préférables; pour moi je me contente de prescrire des lavages abondants avec de l'eau très chaude, de l'eau de pluie pour certains épidermes très délicats. Aussitôt après l'eau chaude, se lotionner rapidement la peau avec des tampons de ouate hydrophile imbibés d'alcool à 90°, voire d'alcool camphré; enfin, avec de l'éther sulfurique de bonne qualité. Sur le cuir chevelu, il faut faire suivre cette triple lotion d'un badigeonnage avec une quantité minime d'huile soufrée :

Huile d'amande douce	100 grammes.
Baume du Pérou	2 —
Soufre précipité	8 —

Agiter avant de s'en servir.

Au visage, si les lotions n'irritent pas trop, on peut s'y tenir, ou leur faire succéder un poudrage avec de la poudre d'amidon et de sous-nitrate de bismuth blanche, ou colorée en rose.

Ce ne sont là, bien entendu, que des mesures d'hygiène et de propreté. Si l'on doit entreprendre un traitement actif, le mieux est de recourir aux préparations soufrées qui sont nettement supérieures à toutes autres substances, au moins en ce qui touche les altérations purement séborrhéiques. On peut employer les lotions, les poudres, les pommades. En général, je pense qu'il ne faut appliquer les préparations soufrées que pendant la nuit : le jour, on se contentera de poudrer la face, ou de l'oindre très légèrement avec un peu de cold-cream fraîchement préparé.

Les lotions peuvent se faire au moyen de diverses préparations. Voici l'une des plus connues :

Soufre précipité	} à à 10 grammes.
Alcool à 50°	
Eau distillée	} à à 50 —
Eau de rose	

(VIDAL.)

En voici une autre d'après Brocq :

Soufre précipité	15 à	50 grammes.
Alcool camphré	25 à	50 —
Glycérine neutre pure	5 à	10 —
Eau distillée	250	—

Les formules de poudre sont également variées :

Soufre précipité	15 grammes.
Talc pulvérisé	} à à 25 —
Poudre d'amidon	

On peut substituer au talc soit de la poudre d'oxyde de zinc, soit du sous-nitrate de bismuth.

Une autre formule de Brocq :

Acide salicylique	1 à	5 grammes.
Soufre sublimé lavé	12	—
Borate de soude	5	—
Poudre d'amidon	10	—
Poudre de talc	70	—

J'omets le chlorhydrate de pilocarpine qui est indiqué pour le cuir chevelu.

Même variété dans les pommades. Seulement il faut apporter le plus grand soin au choix des récipients. La vaseline n'est guère bonne; il vaut mieux la remplacer par le cold-cream ou l'axonge fraîche, mélangés ou non à moitié de lanoline. Il est bon d'ajouter un peu d'acide salicylique ou de résorcine.

Exemple :

Cold-cream	40 grammes.
Lanoline	20 —
Soufre précipité	6 à 8 —
Acide salicylique	1 gramme.

Si la pommade semble irritante, supprimer l'acide salicylique, et ajouter de l'oxyde de zinc dans une proportion du tiers sur le total.

Je ne suis pas satisfait du naphтол; l'ichtyol est rarement supérieur au soufre. Quant aux mercuriaux et aux réducteurs tels que la chrysarobine, etc., je ne crois pas qu'il faille y avoir recours dans les cas que nous étudions ici. Nous les retrouverons quand nous aurons à nous occuper du traitement des séborrhéides pityriasiformes du cuir chevelu.

Dans les cas où la séborrhée s'accompagne de phénomènes congestifs ou même inflammatoires la thérapeutique reste sensiblement la même au début du traitement. Si les lésions persistent, on aura recours aux traitements indiqués pour l'acné; l'iodo-chlorure mercurieux de la vieille pommade de Rochard rend quelquefois des services (0,50/40 gr.); je n'ai pas été très satisfait du savon noir. On a recommandé les scarifications dans les formes fixes, résistantes. Je crois qu'il ne faut pas trop compter sur leur action. Les emplâtres au soufre ou au simple savon noir procurent quelquefois des améliorations, mais trop souvent temporaires. Je n'ai pas vu que les pulvérisations sulfureuses soient beaucoup plus utiles.

SÉBORRHÉIDES

Bien que la critique ait été faite de ce mot que j'ai proposé il y a quatre années, je me permets de le conserver ici parce qu'il ne me paraît pas inutile; je désire seulement lui donner une signification un peu plus étendue : il est du reste bien entendu qu'il n'a qu'une valeur didactique. En fait, il nous apparaît comme indubitable qu'un certain nombre de dermatoses affectent avec l'état séborrhéique des rapports étroits. Ces dermatoses sont quelque chose autre que la séborrhée, et quelque chose de plus; mais la séborrhée leur est associée et les précède d'une manière tellement régulière que, soit au point

[CH. AUDRY.]

de vue objectif, clinique, soit au point de vue des associations pathologiques, des conditions étiologiques, elle est difficilement séparable. Par suite, on est autorisé à admettre l'existence d'une famille, d'une *gens* d'affections voisines entre elles et que nous rapprochons dans la notion des séborrhéides (¹). De même que le clinicien n'hésite guère à dire en présence de tel sujet : voilà un séborrhéique, nous pouvons avec profit employer l'expression de séborrhéide en tant que procédé de classification pratique, et peut-être, d'ailleurs, naturelle.

Je dois faire observer que je ne donne pas à ce vocable la même signification qu'Hallopeau : ce dernier met la séborrhée parmi les séborrhéides; cependant on ne pouvait pas appeler Atrée un atride; d'autre part, il n'y range pas l'acné qui, à mon sens, peut passer pour un véritable type des maladies de cette classe. De même, la séborrhéide pityriasiforme rouge de Brocq a été étudiée dans ses parapsoriasis et je fais rentrer ses séborrhéides psoriasiformes dans mes séborrhéides eczématisantes.

Actuellement, je désire grouper ici un certain nombre de faits susceptibles d'être répartis en trois catégories, les unes et les autres bien déterminées pour beaucoup de cas, mais flottantes et vagues sur bien des points. Ce sont :

1° Les *acnés*;

2° Les *pityriasis* qui répondent à la séborrhée sèche classique depuis Hebra (séborrhéide pityriasique blanche de Brocq);

3° Les *séborrhéides eczématisantes*.

Des *acnés*, nous n'avons pas à nous en occuper ici. Le lecteur se reportera à l'excellent travail que Thibierge leur a consacré dans le présent ouvrage. Il y verra, aussi bien que dans notre bref historique de tout à l'heure, l'étroite parenté que les cliniciens n'ont pas manqué d'établir entre elles et l'état séborrhéique, depuis Bielt jusqu'à Barthélemy, Schutz, Sabouraud et bien d'autres. Certainement, l'acné est quelque chose d'autre que la séborrhée, mais que l'état stéatidrosique et la rétention folliculaire y soient l'élément initial, on n'en peut guère douter. D'autre part, peut-on affirmer que l'état séborrhéique est absolument nécessaire à la constitution d'une acné? C'est une question de définition et de mot. Sabouraud répond par l'affirmative; mais je suis persuadé, pour en avoir vu, qu'il existe de véritables acnés où les matières grasses de la peau ne jouent aucun rôle, ou les formes bacillaires font défaut, etc. Cependant le dermatologiste n'hésitera jamais, dans la pratique, à associer, en idée et en action, la notion de la séborrhée à celle des acnés; et je crois que ces lésions représentent bien ce qu'il faut qualifier de *séborrhéide*.

Je n'étudierai donc ici que les deux dernières catégories : les pityriasis d'une

(¹) E. Besnier a grandement raison d'observer que *stéatidroside* serait préférable à *séborrhéide*; mais faut-il encore introduire un nouveau vocable. Surtout, qui nous autorise à considérer séborrhée comme synonyme de flux sébacé? Il n'y a pas de flux sébacé pur, tel que le croit Sabouraud; l'exposé de la « séborrhée » que l'on vient de lire a dû expliquer ce qu'il me paraît en être.

part, les séborrhéides eczématisantes et psoriasiformes de l'autre. On trouvera, chemin faisant, exposées, les raisons pour lesquelles figurent ici telles altérations dont on pourrait contester la présence dans ce chapitre.

PITYRIASIS

PITYRIASIS. — Il s'agit, ici, du pityriasis simplex, du pityriasis tout court, c'est-à-dire d'un état de la peau caractérisé par une desquamation furfuracée, blanche, localisée à telle ou telle région, indépendante de tout phénomène inflammatoire apparent. C'est un vieux mot et une vieille notion qui ont déjà disparu des livres classiques, et qu'il y a utilité certaine à connaître. On a vu que, jusqu'à Hebra, presque tous les dermatologistes distinguaient très bien le pityriasis du flux sébacé, et que Hebra l'avait fait rentrer dans le cadre de ce qu'il avait appelé séborrhée sèche. Le fondateur de l'École viennoise, élève de Skoda et de Rokitansky, aimait à mettre des notions ou des arguments anatomo-pathologiques à la base de ses conceptions. Il prétendait donc que les cellules d'apparence épidermique pouvaient être, de par Kölliker et d'autres, d'origine sébacée, d'où leur apparence graisseuse, etc. En réalité, je suis convaincu que c'est là une interprétation après coup : Hebra était un esprit bien trop fin pour s'en fier à un caractère aussi mince; ce qui le conduisit à la synthèse des pityriasis avec les séborrhées dites sèches, c'est purement et simplement l'examen clinique; et, en effet, l'étude du malade n'a pas cessé de nous montrer que l'état séborrhéique est bien souvent associé au pityriasis, qu'ils se succèdent, se remplacent, que l'un et l'autre semblaient annoncer et engendrer des altérations différentes d'eux-mêmes, mais identiques entre elles. Mais dans la séborrhée se casaient non seulement les pityriasis et telles variétés de séborrhée, mais encore les processus de desquamation, tels que le vernix caseosa, des produits spéciaux tels que le smegma, des maladies tout à fait distinctes telles que la soi-disant ichtyose sébacée, le kératome des nouveau-nés, etc. (¹), toutes lésions et maladies qui apparaissent maintenant comme devant en être absolument distinguées.

Même, depuis longtemps, la légitimité d'une fusion complète entre le pityriasis et la séborrhée a été attaquée énergiquement à maintes reprises. En France, Malassez et son élève Chincholle protestaient au nom de l'anatomie pathologique. J'ai déjà résumé les conclusions également indépendantes de Piffard, de Van Harlingen et d'autres. Le coup le plus sérieux fut porté par Unna dont on a précédemment indiqué la manière de voir à ce sujet. Unna s'appuyait sur une série de faits : d'abord il montre que la sueur contient des graisses, et conclut que le phénomène séborrhée devait être ramené à une

(¹) GRASS et TORÖK, Sur l'ichtyosis sebacea. *Annales Dermat. et Syph.*, 1895, p. 104. — THIBIERGE, *La Pratique Dermat.*, t. II, p. 853, art. *Ichtyose*. — BROCCQ, Erythrodermie congénitale ichtyosiforme, *Annales dermat. et syph.*, 1902, p. 1.

hyperidrose. Puis il dénonce la lésion parakératosique comme étant l'élément unique de la soi-disant séborrhée sèche : il admettait que les sébacées, conformément à des descriptions antérieures, étaient non pas hypersécrétantes, mais bien mises hors de cause par leur propre oblitération. Enfin, il contestait le fait même que les cellules de la desquamation pityriasique fussent d'origine sébacée comme Hebra l'avait dit d'après Kölliker. Étendant par ailleurs sa conception, Unna arrivait à considérer que ladite lésion ne devait pas être prise pour autre chose que pour le stade initial de l'« eczéma séborrhéique », et, par suite, de tout l'eczéma. Une grande partie de ces données est actuellement acquise; mais l'ensemble de la conception ne peut plus être accepté, à mon avis du moins⁽¹⁾. Sabouraud est revenu à l'ancienne conception telle que l'avait accommodée Devergie : les pityriasis sont entièrement différents de la séborrhée; mais la séborrhée et les pityriasis peuvent coexister : pityriasis surséborrhéique. Il ajoute que la calvitie est due à la séborrhée, et spécialement au microbe qu'il considère comme en étant l'agent spécifique.

Voici maintenant comment j'envisage la question : il y a réellement une distinction essentielle établie entre le pityriasis et la séborrhée; mais, conformément à l'observation antérieure de Devergie et d'autres, confirmée par Sabouraud, l'association des deux processus est fréquente : la parakératose sèche de Unna coexiste avec la séborrhée sébacée ou sudoripare; de plus, même dans les cas où l'on ne trouve pas dans les zones pityriasiques des lésions sébacées, il est manifeste que les pityriasiques sont par ailleurs des séborrhéiques confirmés ou ont beaucoup de chances de le devenir à un moment quelconque. Quant à cette lésion parakératosique de Unna, elle ne doit pas être considérée comme faisant partie de l'« eczéma séborrhéique », de ce que nous étudierons tout à l'heure sous le nom de séborrhéide eczématisante. Pas davantage, la séborrhée ni le pityriasis, isolés ou associés, ne sont les éléments uniques ou fondamentaux de l'alopecie progressive. Les trois lésions : pityriasis, séborrhée, séborrhée eczématisante, sont autant de rameaux différents nés d'une tige commune; ils se mélangent et se favorisent mutuellement; mais, le cas échéant, on peut les concevoir et les observer comme absolument séparés, et l'on peut les distinguer les uns d'avec les autres.

Dans cet ordre d'idée, j'aurai pu employer l'expression de séborrhéide pityriasiforme, ou pityrode; mais il n'y a que des inconvénients à vouloir créer une désignation nouvelle pour une affection connue de tout temps et qui possède encore un nom bien déterminé et très suffisamment significatif. Nous devons étudier cependant séparément le pityriasis en général, et celui du cuir chevelu. En ce qui touche ce dernier, on verra que nous aurons à

⁽¹⁾ Dans son article récent et important du *Handbuch de Mracek*, Unna maintient son point de vue; il persiste à confisquer les pityriasis et les séborrhéides eczématisantes au profit de l'eczéma; à Brocq et à moi, il reproche d'avoir mal compris la tradition Willanique; reproche inexact quant à moi qui considère la méthode Willanique comme entièrement surannée : il n'est plus possible de différencier ou de réunir des complexes symptomatiques en se basant sur les simples données d'une morphologie momentanée.

reprandre, par quelque côté, un travail qui a déjà été fait ici même par Brocq à propos des alopecies.

1° *Pityriasis des parties glabres.* — Nous demandons la permission de comprendre, sous ce titre, même le pityriasis des régions poilues autres que le cuir chevelu; rien, en théorie, ne semble autoriser cette distinction; mais, au point de vue purement didactique, elle simplifie la description.

État anormal de la peau caractérisé par une desquamation blanche, fine, indépendante de tout phénomène inflammatoire clinique. Telle est la définition que nous avons donnée du pityriasis; elle suffit pour nous dispenser de longs développements, mais elle exige toutefois quelques renseignements supplémentaires.

D'abord, le pityriasis est plus ou moins étendu, plus ou moins limité : habituellement, il est circonscrit à des aires dont les bords sont assez bien déterminés et dont l'étendue n'excède guère 4 ou 5 centimètres de diamètre. Leur forme est irrégulière; le contour n'est pas figuré. Les squames sont plus ou moins fines, d'apparence plus ou moins sèche, plus ou moins écailleuse, suivant les individus. Si on les racle, elles tombent en poussière, mais il subsiste toujours un état farineux de la peau. Si on lave celle-ci, cette apparence ne disparaît que très momentanément; les corps gras ne l'atténuent ni ne l'enlèvent que pendant le temps de leur application. Au microscope, les écailles sont formées exclusivement, ou à peu près, de cellules épidermiques avec une quantité plus ou moins grande de micro-organismes quelconques, parmi lesquels les bacilles-bouteilles sont les plus frappants.

D'autres fois, surtout chez les individus plus âgés, présentant par ailleurs des stigmates de séborrhée vraie plus développés, la desquamation est plus lamelleuse; mais je n'ai jamais trouvé de différence histologique aussi marquée qu'on l'a dit.

Sur les parties glabres, d'ordinaire, les plaques pityriasiques ne s'accompagnent d'aucune anomalie subjective; à peine un peu de prurit, et encore seulement chez les sujets qui s'en préoccupent.

En général, c'est sur la face qu'on observe les aires pityriasiques, sur la face et le cou, peut-être parce que ces régions sont plus exposées, ou à cause du voisinage du cuir chevelu.

Il n'y a pas de différences bien grandes dans les allures de cette petite lésion, suivant qu'elle occupe ou non des zones tout à fait glabres, ou des régions pilaires telles que la barbe. Cependant on peut dire que, dans ce dernier cas, l'exfoliation est plus abondante et plus lamelleuse; cette tendance est très accusée dans et entre les sourcils. Mais l'adjonction de l'élément séborrhéique, parfois d'un certain degré d'inflammation, peut en exagérer et en modifier l'aspect.

Au niveau du sillon inter-naso-génien, l'exfoliation se trouve très souvent ainsi modifiée, et il devient quelquefois difficile de la différencier de ce que nous avons appelé ailleurs *séborrhée concrète*, à laquelle elle peut d'ailleurs se mélanger intimement.

Je ne sais pas exactement si l'on peut considérer comme rentrant dans les pityriasis la lésion faciale pityriasiforme que Bœck signale chez les enfants scrofuleux et qu'il relierait volontiers à la tuberculose. Peut-être Bœck accorde-t-il une trop grande importance à un accident bien indépendant et bien fréquent.

Je pense qu'il faut placer ici la mention du *pityriasis des lèvres* déjà si bien étudié par Rayer que d'autres auteurs, et moi-même, avons classé parmi les « eczemas séborrhéiques », parmi les séborrhéides eczématisantes. C'est la séborrhée de la partie exposée du bord rouge des lèvres de Besnier et Doyon. J'ai montré que les glandes sébacées n'étaient pas rares dans l'épaisseur de la muqueuse labio-buccale⁽¹⁾; par suite, il n'est plus possible d'invoquer leur absence contre le rôle de la séborrhée dans l'étiologie immédiate de cette lésion; mais je ne l'ai jamais constatée dans des cas où « l'état ponctué » de la muqueuse était le plus prononcé. D'autre part, je ne suis plus du tout convaincu qu'on puisse y voir une manifestation autre qu'une variété grave, tenace, du pityriasis simplex; cliniquement, le pityriasis des lèvres nous apparaît comme une parakératose à durée indéfinie, caractérisée par une desquamation lamelleuse, fine, indéfiniment récidivante, empiétant volontiers sur la peau avoisinante et s'accompagnant facilement d'érosions fines, éphémères et inconstantes.

Besnier et Doyon signalent encore une *séborrhée pileaire des membres inférieurs*, simulant l'ichtyose pileaire, qui est peut-être une variété de pityriasis à localisation péripilaire.

2° *Pityriasis du cuir chevelu*. — J'ai déjà indiqué brièvement l'existence du pityriasis des sourcils et de la barbe; j'ai dit qu'il ne paraissait pas emprunter au voisinage des poils des modifications notables: en particulier, le pityriasis n'est pas sensiblement différent sur les joues de l'homme barbu ou de la femme glabre. Au cuir chevelu, la desquamation pityrode prend une importance beaucoup plus grande. Le pityriasis du cuir chevelu, ce sont les « pellicules » vulgaires. A l'état type, il est constitué et représenté par une exagération plus ou moins considérable de l'exfoliation épidermique du tégument chevelu. Tantôt cet état exfoliatif, pityrode, est limité ou exagéré dans les parties marginales du cuir chevelu, tantôt il s'étend à toute la tête. La desquamation s'opère en lames fines, sèches, écailleuses, plus ou moins abondantes, sans cesse renouvelées et qui, dans les cas prononcés, se répandent incessamment sur les vêtements voisins. Ces petites squames paraissent blanches ou grises; si l'on écarte les cheveux, on les voit en couches plus ou moins épaisses, plus ou moins continues, plus ou moins irrégulières et pousseuses. Il est difficile de les enlever en totalité; il semble qu'il reste constamment des couches en imminence d'exfoliation, mais qui ne se sont pas encore résolues en écailles farineuses ou pelliculaires. Si, par des lavages, on détache tous les feuillets, on découvre un épiderme sain, mince, souple, d'ap-

⁽¹⁾ ROSIÈRES, Thèse de Toulouse, 1901.

arence mince, brillante et rose; cette coloration est vraisemblablement due à la petite irritation causée par le grattage nécessaire à l'avulsion des strates, car ni auparavant, ni quelques minutes après, il n'existe des traces d'une inflammation ou d'une congestion quelconque.

L'apparence des squames peut se modifier; souvent, elles sont un peu plus épaisses, plus irrégulières de formes et de contours, de consistance, ou, si l'on aime mieux, d'apparence plus grasse, d'aspect plus séborrhéique en un mot. Il est en effet certain que la séborrhée peut s'associer au pityriasis, en modifiant l'apparence des produits de desquamation; et l'hyperidrose peut influencer d'une manière semblable; mais le pityriasis peut exister et existe en effet souvent sans hyperidrose, ni état gras bien prononcé.

Quant aux cheveux, ils sont très généralement à peu près indifférents: sans doute, il y a des pityriasis secs ou gras, purs ou surséborrhéiques qui annoncent ou suivent l'alopecie prématurée idiopathique; mais combien avons-nous rencontré de personnes couvertes de pellicules et porteurs d'une chevelure abondante et durable? Combien de fois, au contraire, les cuirs chevelus d'apparence normale ont-ils été frappés par l'alopecie?

Un excellent témoignage de l'indifférence du cheveu pour les anomalies pityriasiques et pityriasiformes est fourni par l'étude du *porrigo amiantacé* d'Alibert. La teigne amiantacée d'Alibert peut être considérée comme un degré du développement extrême du pityriasis, et en particulier du pityriasis gras; je sais que ce n'est pas là l'avis de Sabouraud, mais jusqu'à preuve du contraire nous nous tiendrons à cette manière de voir à laquelle nous renoncions volontiers en présence de faits précis.

Le porrigo, la « teigne amiantacée », se rencontre habituellement, mais non toujours, chez des sujets jeunes; eu égard à la multitude des pityriasis, il peut passer comme rare. J'en connais deux variétés: diffuse ou circonscrite. La première est très exactement décrite par Alibert. Le cuir chevelu est recouvert d'une couche épaisse de squames blanches, friables, fines, écailleuses, plus ou moins adhérentes, qui peut atteindre un demi-centimètre d'épaisseur. Les squames engainent la base du cheveu et lui constituent comme un étui nacré, ainsi que le dit Alibert. Le bulbe du cheveu est normal ou tuméfié. Il n'y a aucune rougeur de la peau, et souvent aucun prurit; la chevelure est souvent très épaisse et très belle; une telle lésion n'a rien qui permette de la confondre avec la plique⁽¹⁾, pas plus que s'il s'agit d'un porrigo amiantacé circonscrit; en pareil cas, au lieu d'être diffuse, l'anomalie est limitée à un ou plusieurs territoires arrondis, très limités, revêtus d'une couche de squames particulièrement dense, d'aspect grasseux, jaune extérieurement, compacte, affectant presque l'apparence d'une croûte uniforme; on s'aperçoit de sa constitution si on la gratte; elle est semblable à celle que nous avons décrite dans la variété diffuse habituelle, et la base du cheveu présente ce même étui nacré; les cheveux sont alors

⁽¹⁾ MENEAU, Considérations sur la plique. *Trav. de la clinique de W. Dubreuilh*, 1894.